

d'Azergues, de Saint-Forgeux, de Saint-Romain de Popey et en général tous les biens leur provenant de l'héritage paternel, à l'exception toutefois de l'usufruit de la terre de Bagnols qui fut réservé à leur mère (1).

C'est ainsi que Châtillon d'Azergues passa aux mains de la famille d'Albon pour y demeurer pendant près de deux siècles. Mais alors, aussi, commence pour le vieux manoir la période des guerres privées, des sièges et des combats. En 1297, Guillaume d'Albon suivit, avec un chevalier et deux écuyers, le bailli de Mâcon qui allait, par ordre du roi, au secours du duc de Bourgogne (2). Peu de temps après cette expédition, il eut à soutenir, avec Guy son frère aîné, une agression violente de la part de leur troisième frère Henri, qui avait hérité des droits que leur père André d'Albon possédait sur la terre de Châtillon.

Au nombre des fiefs relevant de cette seigneurie était celui de Sandars, situé dans la plaine entre Châtillon Chessy, et que possédait, à cette époque, la famille de Varennes. Jean de Varennes, chevalier, rendit hommage, le 28 mars 1294, à Guy et à Guillaume d'Albon, pour cette maison de Sandars et ses dépendances. En 1302, le même hommage fut renouvelé encore, et toujours sans tenir compte des droits de suzeraineté d'Henri d'Albon. Il n'y avait là sans doute rien de bien grave; car, aux termes du droit féodal, l'hommage rendu à un seul des coseigneurs ne libérait point le vassal vis-à-vis de l'autre suzerain et ne pouvait nuire par conséquent aux droits de ce dernier. Néanmoins le fougueux chevalier considéra cet oubli comme une offense et il en demanda réparation les armes à la main. Guy et Guillaume armèrent de leur côté leurs vassaux et leurs amis, et les deux partis en vinrent aux mains. Mais Henri d'Albon fut vaincu et laissa même son

(1) Huillard-Bréholles. *Loco citato*. N° 814. — Noms féodaux V° *Rosillon*.

(2) P. Anselme. *Grands officiers de la couronne*. VII, p. 203 et suiv.